

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2016**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13/09/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 26/09/2016

**Délibération n° D-2016-312**

Cession de parcelle Boulevard de l'Europe  
(CE n°367)

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

**Secrétaire de séance :** Simon LAPLACE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Sébastien PARTHENAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Eric PERSAIS

**Excusés :**

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Urbanisme et Action  
Foncière**

**Cession de parcelle Boulevard de l'Europe  
(CE n°367)**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort est propriétaire depuis de nombreuses années, d'une parcelle de terrain sise à proximité et le long du boulevard de l'Europe, cadastrée section CE n°367 pour une superficie de 160 m<sup>2</sup>.

Dans le cadre de la rationalisation des réserves foncières, et cette parcelle ne présentant plus d'intérêt pour la collectivité, elle a été proposée au propriétaire riverain pour l'Euro symbolique avec dispense de paiement, les frais d'acte restant à la charge de l'acquéreur.

Cette parcelle est complètement intégrée dans cette propriété voisine cadastrée section CE n°366, dont les propriétaires ont donné leur accord pour une cession à leur profit.

Le Service de France Domaine a entériné ce prix de cession.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession de la parcelle CE n°367 à l'Euro symbolique avec dispense de paiement ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGE**  
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES FINANCES PUBLIQUES DES DEUX-SEVRES  
SERVICE FRANCE DOMAINE  
44, RUE ALSACE-LORRAINE  
BP 19149  
79061 NIORT CEDEX 9  
TELEPHONE : 05.49.06.39.36  
TÉLÉCOPIE : 05.49.24.63.32

## AVIS DU DOMAINE

Cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers  
Art. L. 5211-10, alinéa 2 ; L. 2241-1, alinéa 3 et L. 5722-3, alinéa 2  
du Code Général des Collectivités Territoriales

N° 2016/191V-0492

Enquêteur : Jean Claude Joulain

Courriel : jean-claude.joulain@dgifp.finances.gouv.fr

- 1 - **Propriétaire** : Commune De Niort
- 2 - **Date de réception de la demande d'avis** : 17/05/2016
- 3 - **Situation du bien** : Niort  
- adresse : Boulevard de l'Europe  
- référence cadastrale : Section CE 367 pour 160 m<sup>2</sup>
- 4 - **Description sommaire** :  
Parcelle triangulaire de 160 m<sup>2</sup>.
- 5 - **Réglementation d'urbanisme, plus ou moins-value** :  
Zone UM au PLU  
Terrain enclavé
- 6 - **Situation locative** : libre de toute occupation
- 7 - **Conditions de la vente** : Procédure amiable
- 8 - **Valeur vénale de l'immeuble cédé** :

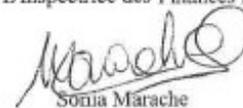
Déterminée par comparaison, la valeur vénale actuelle de l'ensemble immobilier est estimée à **25 €**.  
Le prix de cession envisagé de un euro n'appelle pas de commentaire de la part du service.

**9 - Observations :**

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.  
L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

A NIORT, le 01/06/2016

Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques,  
L'Inspectrice des Finances Publiques



Sonia Marache